

# Rapport annuel 2010

Eine Fachkonferenz der EDK – Une conférence spécialisée de la CDIP – Una conferenza specializzata della CDPE

---

**SBBK**-Sekretariat · Haus der Kantone    Secrétariat **CSFP** · Maison des cantons    Segreteria **CSFP** · Casa dei cantoni  
Speichergasse 6 · Postfach 660 · 3000 Bern 7 · T: 031 309 51 57 · F: 031 309 51 50 · [www.sbbk.ch](http://www.sbbk.ch) · [sbbk-csfp@edk.ch](mailto:sbbk-csfp@edk.ch)

## **Table des matières**

Avant-propos du président

1. Objectif et tâches
2. La CSFP et ses organes
  - 2.1 Assemblée générale
  - 2.2 Comité
  - 2.3 Secrétariat
  - 2.4 Commissions
  - 2.5 Projets
3. Activités
  - 3.1 Assemblées générales
  - 3.2 Comité
  - 3.3 Secrétariat
  - 3.4 Commissions et groupes de travail
  - 3.5 Projets
  - 3.6 Partenariat
4. Noms et fonctions
  - 4.1 Membres
  - 4.2 Comité
  - 4.3 Secrétariat
  - 4.4 Commissions et groupes de travail

### **Annexes**

Défis, objectifs et mesures 2010

Brèves du Comité et des assemblées plénières 2010

## Avant-propos du président

L'année 2010 a été une année de normalisation de nos relations avec l'OFFT et de clarification de notre rôle au sein de la CDIP. Grâce aux efforts des uns et des autres, de nombreux dossiers ont pu progresser, même si le Comité et ses sept commissions n'ont pas pu réaliser la totalité du programme de travail défini dans notre ambitieux document «Défis, objectifs et mesures 2010». Cette année a également été marquée par le départ de Jean-Daniel Zuferey et la désignation de son remplaçant, Mark Gasche, à qui je souhaite la bienvenue et plein succès dans sa nouvelle fonction.

Cette année a aussi vu l'aboutissement, après six années de travail, du projet d'accord intercantonal sur les écoles supérieures (AES). L'élaboration de cet accord a suscité de vives discussions au sein du Comité et de l'Assemblée générale du 16 septembre 2010. La complexité de la question et la multiplicité des intérêts parfois contradictoires ont nécessité de nombreux compromis avant que ce projet puisse être présenté au Comité de la CDIP. C'est avec plaisir que je constate que nos structures internes ainsi que la qualité des relations interpersonnelles du Comité et de l'Assemblée nous ont permis de débattre sereinement de ce difficile dossier. Celui-ci a également démontré la nécessité, pour la CSFP, d'être un partenaire encore mieux reconnu par la CDIP pour l'élaboration de tels projets.

Mon mandat de président prendra fin en juillet 2011 après deux années d'activités passionnantes. Parmi les nombreux sujets qui me tiennent à cœur pour l'avenir de la formation professionnelle (et celle de notre jeunesse), j'aimerais insister ici sur la nécessité de renforcer l'enseignement de la culture générale (eCG), élément d'éducation indispensable à l'attractivité de notre filière. La culture partagée est une richesse dont notre société ne saurait se passer et j'espère qu'elle trouvera, dans les années à venir, sa juste place dans la formation de nos apprentis.

Dans un tout autre domaine, je souhaite qu'à l'avenir la CSFP aborde la question des professions à petits (voire très faibles) effectifs. Outre la question pédagogique, la situation de ces apprentissages pose d'importants problèmes d'organisation et de coûts aux cantons. Nous devons trouver des solutions à ce problème, en étroite collaboration avec l'OFFT. Ces solutions supposent une réflexion de fond tant sur les structures de formation que sur le contenu des ordonnances. Seule une approche intercantonale, voire internationale, nous permettra de trouver les réponses adéquates.

Je tiens encore une fois à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué au succès des travaux de la CSFP. Je pense en particulier aux présidents et aux membres de nos sept commissions, ainsi qu'aux collègues du Comité et à tous les chefs d'offices et à leurs collaborateurs. Je souhaite à la CSFP et à son futur président plein succès pour les années à venir.

Alain Garnier

## 1. Objectifs et tâches

La Conférence suisse des offices cantonaux de la formation professionnelle (CSFP) réunit les directrices et les directeurs des offices cantonaux responsables de la formation professionnelle. Elle est une conférence spécialisée de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

La CSFP:

- constitue une plate-forme nationale pour l'échange d'informations et d'expériences entre les responsables des offices cantonaux en matière de formation professionnelle,
- soutient la coordination et la coopération intercantonale en matière de formation professionnelle,
- tient compte de la sensibilité et des particularités des différentes régions,
- soutient les cantons dans la mise en place et la mise en œuvre de la formation professionnelle,
- encourage les contacts entre la formation professionnelle et l'économie comme entre la formation professionnelle et la formation générale.

Les tâches incombant à la Conférence sont plus particulièrement les suivantes; elle

- fournit des prestations dans le cadre de la mise en œuvre de la législation fédérale et émet des recommandations à l'intention des cantons et des régions,
- soutient et coordonne la mise en œuvre de la législation fédérale au sein des cantons et des régions,
- conseille la CDIP dans les questions liées à la formation professionnelle et prépare des prises de position,
- exécute des mandats de la CDIP,
- participe à la collaboration internationale en matière de formation professionnelle,
- contribue à l'échange d'informations entre les cantons et entre les régions, voire avec l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie,
- peut gérer un centre de profit et fournir des prestations pour des tiers.

## **2. La CSFP et ses organes**

### **2.1 Assemblée générale**

L'Assemblée générale est constituée des membres de la CSFP. Elle a pour tâche de traiter les dossiers qui lui sont soumis par le Comité, de décider du programme d'activité, d'approuver le rapport annuel, de nommer le Comité, de statuer sur les dossiers importants qui ont été soumis pour avis à la CSFP par la CDIP et de décider de modifications des statuts à l'intention de la CDIP.

### **2.2 Comité**

Le Comité se compose de sept membres élus pour deux ans. Le Comité traite les dossiers de la CSFP et prend toutes les décisions qui ne sont pas réservées à l'Assemblée générale.

### **2.3 Secrétariat**

Le secrétariat de la CSFP est assuré par le Secrétariat général de la CDIP.

### **2.4 Commissions**

Depuis le début de 2008, les tâches de la Conférence sont remplies par huit commissions permanentes couvrant les domaines suivants:

- Développement des professions (CDP)
- Formation initiale scolaire (CFIS)
- Formation initiale en entreprise (CFIE)
- Formation initiale de deux ans et préparation à la formation professionnelle initiale (CFI2). (Cette commission a été dissoute 2 février 2010.)
- Procédures de qualification (CPQ)
- Formation professionnelle supérieure et continue (CFSC)
- Financement de la formation professionnelle (CFFP)
- Informatique pour la formation professionnelle (CIFP)

Les commissions peuvent constituer des sous-commissions (groupes de travail) pour assumer différentes tâches.

### **2.5 Projets**

La CSFP traite et accompagne des projets définis dans le cadre du programme de travail. Il peut s'agir de projets lancés par l'OFFT, la CDIP ou la CSFP elle-même ou de projets auxquels elle participe avec des tiers. Pour 2010, les principaux projets étaient les suivants:

- Masterplan
- Mise en œuvre des réformes de la formation professionnelle
- Case management
- Avenir des écoles de commerce
- Qualification complémentaire des enseignants des écoles professionnelles

### **3. Activités**

La CSFP a utilisé comme base de travail un catalogue d'objectifs et de mesures pour 2010. Il a été adopté par le Comité et par la Conférence, puis complété en fin d'année par les travaux effectués. Le tableau «Défis, objectifs et mesures 2010» résume les activités de la CSFP par thème pour l'année 2010; il est joint au rapport.

#### **3.1 Assemblées générales**

En 2010, la CSFP s'est réunie trois fois en assemblée plénière. Elle les a organisées en étroite collaboration avec l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Ces manifestations ont permis d'informer les membres et de débattre avec eux des problèmes actuels, des projets en cours et des perspectives de développement. La Conférence y a aussi discuté les positions à adopter. Ces assemblées se sont déroulées les:

- 2 mars à Berne
- 27 et 28 mai à Charmey
- 16 septembre à Berne

Cette assemblée a été suivie d'une séance commune avec les conférences membres de la Table ronde Ecoles professionnelles. Le thème de cette séance était le futur de la formation professionnelle.

Les deux premières séances ont fait l'objet de brèves informations jointes à ce rapport.

#### **3.2 Comité**

Le Comité s'est réuni huit fois en 2010. Conformément à ses statuts, il s'est penché sur les sujets d'actualité. Il a adopté des prises de position lors de consultations, délégué des représentants dans les groupes intercantonaux et nationaux et traité du mode de fonctionnement de la Conférence. En principe, les personnes suivantes participent également aux réunions du Comité: Hugo Barmettler, représentant de l'OFFT, Jean-Pascal Mougin, responsable du domaine postobligatoire à la CIIP et, selon les besoins, Jean-Paul Jacquod, directeur du CSFO.

Le Comité s'est réuni pour une séance de réflexion le 25 novembre 2010. Il a saisi l'occasion de se pencher sur le fonctionnement de la CSFP et de fixer les objectifs de la Conférence pour 2011.

Le Bureau, mis en place pour décharger le Comité, se compose du président, du vice-président et du secrétaire. Il est chargé de traiter les affaires urgentes et de préparer les séances plénières du Comité.

Après chaque réunion du Comité, un courriel d'information est envoyé aux offices de la formation professionnelle. L'objectif de ces messages consiste à communiquer rapidement à l'ensemble des membres de la CSFP les principaux résultats des discussions au Comité. Les «Brèves du Comité» constituent l'historique des discussions et décisions. Elles sont jointes au rapport.

#### **3.3 Secrétariat**

Le secrétariat de la CSFP prépare les assemblées et les séances du Comité, assure le secrétariat des commissions et accomplit les tâches administratives, fournit des informations aux offices cantonaux et représente la CSFP dans de nombreux groupes nationaux et intercantonaux.

Le secrétaire général de la CSFP, Jean-Daniel Zufferey, a quitté la CSFP à la fin de novembre 2010 pour assumer de nouvelles fonctions en Valais. Nommé dans le courant de novembre, son successeur, Marc Gasche, a pris ses fonctions le 3 janvier 2011.

### 3.4 Commissions et groupes de travail

Les commissions collaborent avec la Confédération et les organisations du monde du travail (OrTra), sur la base des «Lignes directrices de Macolin» du 22 mai 2007 sur le partenariat entre les acteurs de la formation professionnelle. Elles coordonnent leurs activités avec les autres commissions et groupes de travail de la CSFP et, si nécessaire, avec le CSFO (Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle) ou avec l'IFFP (Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle).

Le secrétariat des commissions est assuré par le secrétariat de la CSFP. Les commissions disposent de propres moyens financiers (notamment pour les séances, traductions et expertises externes). Elles peuvent constituer des sous-commissions pour différentes tâches ou faire appel à des spécialistes. Le mandat et la composition de chaque sous-commission sont soumis au Comité de la CSFP pour approbation. Pour le reste, les commissions assurent leur propre organisation.

Les présidents ou leurs représentants prennent part à la conférence des présidents organisée chaque automne par la CSFP. Durant cette séance, les objectifs annuels de la commission sont discutés; ils sont approuvés par le Comité lors de sa dernière séance de l'année. Les commissions veillent à ce que le Comité de la CSFP reçoive régulièrement des informations concernant les travaux réalisés. Elles transmettent, au 31 décembre, un rapport sur leurs activités durant l'année écoulée. Ces rapports figurent ci-après.

#### 3.4.1 Commission Développement des professions *Président: Rolf Dietrich SH (jusqu'à fin 2010)*

La commission Développement des professions a pour mandat d'accompagner, d'évaluer et d'influencer en temps voulu, dans le cadre du partenariat de la formation professionnelle, la mise au point de nouvelles ordonnances sur la formation professionnelle initiale et la révision des règlements d'apprentissage encore en vigueur. Son travail a pour but de permettre une prise de position uniforme des cantons sur toutes les questions relatives au développement des professions.

A cet effet, la CDP a, en 2010, non seulement élaboré des recommandations dans le cadre des consultations fédérales organisées par l'OFFT, mais aussi mandaté et formé des délégués des cantons dans les commissions de réforme des professions et dans les commissions suisses pour le développement professionnel et la qualité de la formation et répondu à leurs demandes. La CDP a aussi accueilli les représentants de commissions de réforme venus présenter leurs projets. Elle a entretenu les contacts avec le secteur Formation professionnelle initiale de l'OFFT, tant à propos de questions fondamentales que de questions spécifiques à certaines professions. Les commissions suisses pour le développement professionnel et la qualité sont de plus en plus nombreuses (CSDP&Q). De ce fait, la CDP a répondu à un nombre accru de demandes émanant de ces commissions et a participé à plusieurs procédures d'audition.

La CDP a tenu douze séances de travail d'une journée et une réunion de réflexion de deux jours.

La CDP a élaboré des recommandations en réponse aux consultations relatives aux ordonnances sur la formation professionnelle initiale ci-après:

#### *Entrée en vigueur en 2011*

Aide-carreleur/euse AFP

Aide-carreleur/euse AFP

Aide en informatique AFP

Carreleur/euse CFC

Céramiste CFC

Céramiste industriel-le CFC

Droguiste CFC

Mediamaticien-ne CFC

Polisseur/euse AFP

Praticien sur bois AFP

Techniscéniste CFC

Termineur en habillage horloger CFC

*Entrée en vigueur en 2012:*

Artisan-e du cuir et du textile CFC  
Assistant-e en médias imprimés AFP  
Horticulteur/trice CFC et Horticulteur/trice AFP  
Peintre en décors de théâtre CFC  
Poseur/euse de revêtements de sols CFC  
Spécialiste en activité physique et santé CFC  
Technologue du lait CFC  
Vitrier/ière CFC

Rolf Dietrich a remis la présidence de la CDP à la fin de 2010. De vifs remerciements lui sont adressés pour la manière engagée et professionnelle dont il a dirigé les travaux pendant une dizaine d'années.

#### **3.4.2 Commission Formation initiale scolaire (CFIS)**

*Président: Paolo Colombo TI*

La commission Formation initiale scolaire (CFIS) a tenu cinq séances. La première rencontre avec les présidentes et présidents des conférences de directrices et directeurs d'écoles professionnelles a eu lieu les 16 et 17 septembre à Berne Westside.

Un groupe de travail de la CFIS a établi un concept en vue de l'évaluation de la maturité professionnelle. Présenté au secrétaire général de la CDIP et à la directrice de l'OFFT, ce document a rencontré leur approbation de principe.

Le projet «Qualification des enseignants de la formation initiale scolaire» s'est poursuivi sous une nouvelle direction. Les résultats de l'enquête nationale au sujet des besoins en matière de qualification complémentaire ont été évalués et transmis aux chefs des offices. Le rapport final publié à la fin de l'année indique les travaux déjà réalisés concernant les sous-projets et la marche à suivre pour les concrétiser.

La CSFP a étayé sa position au sujet des standards de formation HarmoS sur les travaux de groupes d'enseignants mandatés à cet effet.

Après consultation du centre de formation du WWF, la CFIS a soumis aux écoles professionnelles un questionnaire au sujet du développement durable. Les travaux se poursuivront en 2011.

La CFIS s'est aussi occupée de la mise en oeuvre du projet «Avenir des écoles de commerce». Les représentants de la CSFP collaborent au sein de plusieurs organes du projet. La CFIS a notamment examiné les plans d'études standard Mathématiques et Histoire/Institutions politiques (pour le modèle 3i CFC) applicables dans les écoles de commerce et le concept d'assurance-qualité concernant la formation à la pratique professionnelle.

Toutes les questions relatives aux lieux d'enseignement et à la constitution des classes ont été, comme toujours, traitées avec un grand professionnalisme par les deux sous-commissions «Lieux de formation» (CLPO, Suisse romande) et «Schulorte» (Suisse alémanique).

#### **3.4.3 Commission Formation initiale en entreprise (CFIE)**

*Président: Jean-Pascal Lüthi BE*

La commission Formation initiale en entreprise a tenu quatre séances et a organisé une rencontre de travail de deux jours consacrée à l'échange d'expériences. Depuis janvier 2010, la CFIE est présidée par Jean-Pascal Lüthi, chef de la section francophone de l'Office de l'enseignement du 2<sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle (OSP) du canton de Berne.

La CFIE a traité les dossiers suivants:

- Développement de la qualité: adaptation du fond et de la forme de la QualiCarte, moyen d'améliorer la qualité de la formation en entreprise. D'autres moyens auxiliaires destinés à alléger la tâche des utilisateurs ont été développés en collaboration avec le CSFO et insérés dans le sous-domaine [www.qfp.formationprof.ch](http://www.qfp.formationprof.ch). En outre, l'instrument de contrôle de la qualité des cours interentreprises (QualCIE) a été remanié et réimprimé (2e édition).
- Recommandations: (1) Elaboration d'une recommandation pour la prise en compte et/ou la dispense d'objectifs de formation dans le cadre des cours pour formatrices et formateurs en entreprise (recommandation N° 4); (2) Adaptation des principes applicables aux formations se déroulant dans plusieurs cantons (autorisation de former intercantonale, précédemment «autorisation globale»).
- Rédaction des mandats des trois nouvelles sous-commissions: sous-commission Formation initiale en entreprise Suisse latine, sous-commission Formation initiale en entreprise Suisse alémanique et sous-commission Transitions.
- Statistique des ruptures de contrats d'apprentissage: Les premiers résultats des relevés de 2009 ont été analysés avec l'Office fédéral de la statistique. La qualité des données peut encore être améliorée. Les mesures définies en 2010 seront introduites en 2011.
- Cours interentreprises qui se déroulent dans plusieurs cantons: En collaboration avec la commission Financement de la formation professionnelle, la CFIE a établi des directives, un contrat de prestations et un cahier des charges pour les commissions de surveillance des cours organisés de façon centralisée.
- Journées nationale de la surveillance des apprentissages des 4 et 5 novembre à Winterthur, principaux thèmes abordés: saisie des causes de rupture des contrats d'apprentissage, retrait de l'autorisation de former, rencontre des nouvelles sous-commissions des régions linguistiques, introduction des nouvelles ordonnances de formation, objectifs et diffusion de recommandations.

#### 3.4.4 *Commission Formation initiale de deux ans et préparation à la formation professionnelle initiale (CFI2)*

*Présidence: Fritz Winkelmann FR*

Considérant que la commission avait rempli les tâches qui lui étaient confiées, le Comité a décidé de la dissoudre le 9 décembre 2009. Aussi la commission a-t-elle tenu sa dernière séance le 2 février 2010.

A cette occasion, la CFI2 a manifesté son souci de voir tous les thèmes qu'elle traitait repris par la commission Formation initiale en entreprise et par la sous-commission Transitions, créée à la fin de l'année 2010.

#### 3.4.5 *Commission Procédures de qualification (CPQ)*

*Présidence: Ruedi Giezendanner SG*

*Commission commune de la CSFP et du Centre suisse de services Formation professionnelle / orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO)*

La commission Procédures de qualification est à la fois une commission de la CSFP et une commission spécialisée du CSFO. Elle compte huit membres. Sont invités aux séances en tant qu'hôtes permanents, avec voix consultative, le directeur du CSFO, une représentante de l'OFFT, une représentante de la CSFP ainsi qu'une délégation du SQUF.

La CPQ s'occupe, au niveau de la formation professionnelle initiale, des questions fondamentales en lien avec les procédures de qualification (tant pour la partie pratique que pour la partie scolaire) et les activités du CSFO. La CPQ soutient les cantons, en particulier dans leur fonction de surveillance selon l'art. 24, al. 3, let. c, LFPr, et assure la coordination nécessaire à la réalisation des examens.

Harmoniser les intérêts nationaux avec les besoins régionaux constitue l'un des principaux défis qu'a à relever la CPQ. Il existe deux sous-commissions relatives aux procédures de qualification: la SCOP (sous-commission latine des procédures de qualification) en Suisse romande et la «Subkommission Prüfungsleiter» en Suisse alémanique. Elles défendent les intérêts des régions linguistiques et sont constituées de responsables cantonaux des examens.

La commission s'est réunie à quatre reprises en 2010. Le programme d'activité et le budget de l'unité Procédures de qualification ont représenté deux thèmes majeurs en rapport avec le CSFO. La CPQ a poursuivi l'actualisation des recommandations concernant les examens. En outre, la commission a examiné différentes questions en rapport avec la réalisation des procédures de qualification dans les cantons.

#### **3.4.6 Commission Formation professionnelle supérieure et continue (CFSC)** *Présidente: Kathrin Hunziker AG*

La commission Formation professionnelle supérieure et continue a pour mandat de traiter les questions de développement et de coordination dans le domaine de la formation professionnelle supérieure et de la formation continue à des fins professionnelles. La CFSC s'est principalement attachée à:

- accompagner les travaux de réalisation de l'Accord intercantonal sur les écoles supérieures (AES);
- élaborer la position de la CSFP en réponse à la procédure de consultation au sujet de l'Accord intercantonal sur les écoles supérieures (AES);
- intensifier l'échange d'informations avec la Conférence intercantonale de la formation continue (CIFC) dont trois représentants participent aux travaux de la CFSC: J.-P. Brügger, président, A. Chaudet, vice-présidente, et H. Steger-Zemp, membre;
- rédiger la documentation de base en vue des réponses aux consultations sur les plans d'études des filières des écoles supérieures;
- tirer des conclusions concernant le financement de la formation continue orienté sur la demande comme moyen de promotion de la formation tout au long de la vie et en mettant l'accent sur les couches de la population les plus éloignées de la formation;
- traiter la question de savoir dans quelle mesure les cantons se livrent à une distorsion de concurrence dans l'application du principe «à la carte» en matière de formation professionnelle supérieure (art. 11 LFPr) dans le cadre de l'actuel Accord sur les écoles supérieures spécialisées.

#### **3.4.7 Commission Financement de la formation professionnelle (CFFP)** *Présidence: Marc Kummer ZH*

La commission Financement de la formation professionnelle s'est réunie à quatre reprises et a par ailleurs organisé une séance d'information à l'intention des responsables cantonaux des finances dans les deux principales régions linguistiques (Suisse alémanique et Suisse romande).

La CFFP a poursuivi ses travaux tendant à optimiser le subventionnement des cours interentreprises (CIE) et a adapté le règlement y relatif. Les membres de la CSFP

l'ont adopté lors de l'assemblée plénière d'automne.

En collaboration avec la commission Formation initiale en entreprise, la CFFP a élaboré des directives et un modèle de contrat de prestations au sujet des cours interentreprises organisés de façon centralisée mais se déroulant dans plusieurs cantons.

Dans le domaine des cours interentreprises, la CFFP a par ailleurs réalisé et évalué, avec le concours du SQUF, le second relevé des coûts complets dans l'ensemble des professions.

Autre point fort de l'activité dans le domaine du financement: le relevé des coûts de la formation professionnelle supérieure a été conduit par le groupe de projet AES de la CDIP et par l'OFFT avec le soutien de la société PwC. La CFFP a chargé un groupe de travail d'accompagner cette enquête. Ce groupe d'experts a testé les outils mis à disposition et contribué à la formation des responsables cantonaux des finances.

La CFFP a aussi entretenu les contacts avec l'OFFT et l'Office fédéral de la statistique (OFS) afin d'examiner avec les offices fédéraux les questions posées par les responsables cantonaux des finances et de contribuer à améliorer le relevé des coûts des pouvoirs publics.

#### 3.4.8 *Commission Informatique pour la formation professionnelle (CIFP)*

*Présidence: Claude Pottier VS*

La commission Informatique pour la formation professionnelle s'est réunie à quatre reprises. Les principales activités se résument comme suit:

*Suivi des travaux de la sous-commission «Directives pour l'échange de données / Datenaustausch-Richtlinien»:* Les versions 3.05 et 4.01 des directives pour l'échange informatisé des données dans le secteur de la formation professionnelle ont été approuvées. Elles entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

*Plate-forme d'échange de données pour la formation professionnelle:* Après l'adoption du cahier des charges, il a fallu régler les questions relatives au financement du projet. Vu l'importance du projet, la décision revient à la CDIP dont le comité a traité une première fois la question lors de sa dernière réunion de 2010. Des clarifications ont été demandées et il se penchera une nouvelle fois sur ce sujet lors de sa séance du 20 janvier 2011.

*Le projet Réseau de formation IT,* resté en suspens en 2009, a été relancé. Un nouvel entretien a eu lieu avec la direction du projet. Très ambitieux, le projet pourrait concerner tous les niveaux scolaires et toutes les branches enseignées. Il importe toutefois de développer le projet entre différentes écoles du canton de Berne avant de l'introduire au niveau national.

La CIFP a constaté que ses travaux ne bénéficiaient pas d'un appui spécialisé. Nombre de questions qu'elle doit traiter appellent des commentaires et des réactions du Centre suisse de services Formation professionnelle l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO). Elle salue donc la reprise du secrétariat de la commission par le CSFO dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## 3.5 Projets

### 3.5.1 Masterplans

La CSFP a participé par l'intermédiaire de certains de ses membres aux travaux des Masterplans mis en place par l'OFFT.

Le *Masterplan Formation professionnelle initiale* garantit que la loi sur la formation professionnelle (LFPr) pourra être mise en œuvre compte tenu des ressources humaines et financières fournies par les pouvoirs publics. Il repose sur un consensus politique et détermine, par le biais d'un système d'attribution de tickets, quand une organisation du monde du travail peut entamer sa réforme et quelles sont les conditions cadres à respecter.

La nécessité d'élaborer de nouvelles bases pour l'accord intercantonal est à l'origine du lancement du projet *Masterplan Formation professionnelle supérieure*. Ce projet fait partie du Masterplan global DFE-CDIP dont le but est de favoriser la transparence des flux financiers publics et l'harmonisation des ressources financières et humaines disponibles.

Dès 2011, ces deux masterplans sont remplacés par un *Masterplan «Formation professionnelle»*. L'OFFT en a redéfini les objectifs: c'est un instrument de pilotage commun de la Confédération et des cantons qui permet d'assurer la part des fonds publics dans le financement du domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI). Le *Masterplan «Formation professionnelle»* présente les bases principales sur lesquelles se fonde le financement public de la formation professionnelle ainsi que les besoins financiers jusqu'en 2012. Il indique en outre, sous l'angle de la formation professionnelle, les bases de développement pour le financement du domaine FRI durant les années 2013 à 2016.

### 3.5.2 Mise en œuvre des réformes de la formation professionnelle

L'OFFT et la CDIP sont convenus d'assurer le financement des réformes de la formation professionnelle sous la forme de contrats de prestations dans les domaines de la formation professionnelle et de la documentation.

Ces contrats assurent le financement des travaux de la CSFP dans les domaines du développement des professions, des prévisions de coûts pour les messages FRI, de la formation professionnelle supérieure, de la formation continue et de la validation des acquis.

Les travaux effectués sont décrits dans les rapports des commissions respectives (point 3.4).

### 3.5.3 Case management «Formation professionnelle»

La Confédération soutiendra la mise en œuvre du *case management «Formation professionnelle»* jusqu'en 2011. Elle assurera le financement initial du dispositif. Les cantons reprendront l'entière responsabilité financière du dispositif après les quatre ans de subventionnement fédéral.

Plusieurs sous-projets conduits à l'échelle nationale soutiennent la mise en œuvre du *case management* dans les cantons:

- financement et contrôle - assurés en permanence par l'OFFT,
- logiciel *case management «Formation professionnelle»* - disponible, introduction en cours dans les cantons,
- profil d'exigences pour les *case managers* et offre de formation à leur intention – disponibles et mise en œuvre en cours,

- marche à suivre et catalogue de critères pour la détection précoce des jeunes à risque – documents disponibles et adoptés par la CSFP sous la forme d'une recommandation,
- échange d'expériences au sujet du *case management* „Formation professionnelle“ dans les cantons,
- évaluation du *case management* «Formation professionnelle» à l'échelle nationale – concept et données essentielles disponibles.

#### 3.5.4 *Validation des acquis*

*Groupe de travail Validation des acquis*

*Présidence: Grégoire Evéquoz GE*

Depuis que le projet national «Validation des acquis de l'expérience» est achevé, le groupe de travail joue un nouveau rôle. Il accueille des hôtes permanents - à savoir des représentants des partenaires de la formation professionnelle, de l'OFFT, du SQUF et des syndicats – afin d'assurer l'échange mutuel d'informations. Le groupe élargi s'est réuni cinq fois en 2010.

Dans sa nouvelle composition, le groupe a notamment évalué les réponses à la consultation au sujet du guide Validation des acquis dans la formation professionnelle initiale. Adopté officiellement par l'OFFT en automne 2010, ce guide sert de référence aux cantons et aux organisations du monde du travail pour la construction et la mise en oeuvre de procédures de validation.

Le groupe de travail a en outre cherché le dialogue avec l'OFFT à propos de la validation des acquis au niveau tertiaire B; il salue l'intention de l'OFFT de vérifier la nécessité de directives dans ce domaine.

Les questions en rapport avec la réalisation des procédures de validation des acquis dans les cantons ont été traitées dans les organes des régions linguistiques : d'une part la commission VA de la Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO), d'autre part le «Koordinationsgruppe VdA Deutschschweiz». La validation peut ainsi être coordonnée et mise en oeuvre d'un commun accord. Cette manière de procéder permet aussi de créer des synergies. Les cantons qui ne disposent pas encore d'un dispositif de validation des acquis peuvent par exemple renvoyer les personnes intéressées aux cantons dans lesquelles la procédure est rodée.

Afin de simplifier cette collaboration, le concept d'un nouveau site internet consacré à la validation sera élaboré avec le CSFO. En outre, la CSFP a réalisé une nouvelle enquête auprès des cantons pour connaître les offres et le nombre de titres délivrés au terme d'une procédure de validation. Les données récoltées lui sont utiles pour piloter les travaux futurs.

#### 3.5.5 *Projets Qualification complémentaire des enseignants des écoles professionnelles et Avenir des écoles de commerce*

Voir sous 3.4.2

#### 3.5.6 *Groupe de travail sur les procédures de qualification*

Lors de l'assemblée plénière des 27 et 28 mai 2010 à Charmey, l'OFFT a présenté le rapport d'évaluation des procédures de qualification. Suite à une intervention de la CSFP, une discussion de fonds a été menée qui s'est traduite par la création d'un groupe de travail qui doit clarifier les rôles de chacun, élaborer une vue d'ensemble des procédures de qualification, simplifier les procédures actuellement complexes, encourager des épreuves tournées vers les compétences et assurer des expertises de qualité.

La CSFP est représentée dans ce groupe de travail par :

- Urs Burch, président de la commission Développement des professions,
- Mark Gasche, secrétaire général de la CSFP,
- Ruedi Giezendanner, président de la commission Procédures de qualification,
- Hans Gnehm, représentant de responsables d'examens pour la Suisse allemande,
- Marc Kummer, président de la commission Financement de la formation professionnelle,
- Fritz Winkelmann, représentant de la sous-commission Procédures de qualification de Suisse latine (SCOP).

### 3.5.7 Groupe de coordination pour le développement de la collaboration interinstitutionnelle (CII) au niveau national

Dans une lettre datée du 11 novembre 2010, les Conseillers fédéraux Johann N. Schneider-Ammann et Didier Burkhalter présentaient une organisation de projet pour le développement de la collaboration interinstitutionnelle au niveau fédéral. La CSFP a délégué Fritz Winkelmann pour la représenter dans le groupe de coordination.

## 3.6 Partenariat

Le partenariat entre les différents acteurs de la formation professionnelle a pu continuer à se développer de façon pragmatique, notamment au niveau des présidences et des secrétariats, ainsi que dans le cadre des commissions et des groupes de travail. Les bases nécessaires à cet effet ont été fournies par les «Lignes directrices de Macolin», approuvées en février 2007 par l'ensemble des partenaires. Des représentants de l'OFFT et du SQUF – Réseau patronal pour la formation professionnelle – ont été désignés pour assurer le lien avec les différentes commissions de la CSFP:

Commissions	OFFT (2010)	SQUF (2010)
Développement des professions (CDP)	Doris Probst, Toni Messner	Urs Sieber, Christine Davatz-Höchner
Formation initiale scolaire (CFIS)	Katrin Frei	Jürg Zellweger, Roland Hohl
Formation initiale en entreprise (CFIE)	Christine Joray	Roland Hohl, Urs Sieber
Formation initiale de deux ans et préparation à la formation professionnelle initiale (CFI2)	Michel Fior	Romain Rosset, Roland Hohl
Procédures de qualification (CPQ)	Doris Probst	Jean-Pierre Perdrizat, Jürg Zellweger
Formation professionnelle supérieure et continue (CFSC)	Martin Stalder	Otto Egli, Stefan Eisenring
Financement de la formation professionnelle (CFFP)	Moreno Forni	Stefan Eisenring, Christine Davatz-Höchner
Informatique pour la formation professionnelle (CIFP)	Philippe Wyss	-

La collaboration avec le Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO) s'est faite à travers le Conseil de surveil-

lance (la CSFP y est représentée par trois de ses membres) et par contact direct. Pour la première fois, les programmes de travail de la CSFP et du CSFO ont été coordonnés.

La CSFP a été associée à la réalisation des publications éditées par le CSFO pour le domaine de la formation professionnelle. Le «Guide de l'apprentissage», le «Manuel pour la formation en entreprise» et le «Lexique de la formation professionnelle» seront réédités en 2011. Réédité à plusieurs reprises en Suisse alémanique, l'ouvrage de Franz Dommann - *Rechtsgrundlagen für die Praxis der Berufsbildung* - a été traduit en français et en italien. La brochure en italien est parue à fin 2010. L'édition française paraîtra dans le courant de 2011 sous le titre *Le droit de la formation professionnelle à l'usage des praticiens*.

Depuis 2009, le CSFO assume la responsabilité de l'ensemble de médias spécialisés publiés à l'enseigne de PANORAMA (newsletter et revue). Les collaboratrices et collaborateurs de la CSFP participent à la rédaction du volet «Formation professionnelle» de ces deux publications.

## 4. Noms et fonctions

### 4.1 Membres

Argovie	Kathrin Hunziker Vorsteherin Abteilung Berufsbildung und Mittelschule Bachstrasse 15 5001 Aarau
Appenzell Rhodes Extérieures	Martin Annen Leiter Amt für Mittel- und Hochschulen und Berufsbildung Regierungsgebäude 9102 Herisau
Appenzell Rhodes Intérieures	Silvio Breitenmoser Vorsteher Amt für Berufsbildung und Berufsberatung Hauptgasse 51 9050 Appenzell
Bâle-Campagne	Hanspeter Hauenstein Leiter Amt für Berufsbildung und Berufsberatung Rosenstrasse 25 4410 Liestal
Bâle-Ville	Christoph Marbach Vorsteher Amt für Berufsberatung, Berufs- und Erwachsenenbildung Clarastrasse 13, Postfach 27 4005 Basel
Berne	Theo Ninck Chef de l'Office de l'enseignement secondaire du 2 <sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle Jean-Pascal Lüthi Chef de la section francophone Kasernenstrasse 27 3000 Bern 22
Fribourg	Fritz Winkelmann Chef du Service de la formation professionnelle Derrière-les-Remparts 1 1701 Fribourg
Genève	Grégoire Evéquo Directeur général de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue Rue Prévost-Martin 6, case postale 192 1211 Genève 4 Daniel Pilly (jusqu'au 31 août 2010) Sylvain Rudaz (dès le 1 <sup>er</sup> septembre 2010) Directeur général de l'enseignement secondaire postobligatoire Rue de l'Hôtel-de-Ville 6, case postale 3925 1211 Genève 3
Glaris	Paul Kölliker (jusqu'au 31 octobre 2010) Patrick Geissmann (depuis le 1 <sup>er</sup> novembre 2010) Leiter Fachstelle Berufsbildung Gerichtshausstr. 25 8750 Glarus

Grisons	Rita Wiesendanger Leiterin Amt für Berufsbildung Quaderstrasse 17 7000 Chur
Jura	Olivier Tschopp Chef du Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire Jean-Luc Portmann Adjoint au chef de service Rue du 24-Septembre 2 2800 Delémont
Lucerne	Josef Widmer Leiter Dienststelle Berufs- und Weiterbildung Obergrundstrasse 51 6002 Luzern
Neuchâtel	Laurent Feuz Chef du Service des formations postobligatoires (SFPO) Espacité 1, case postale 2083 2302 La Chaux-de-Fonds
Nidwald	Pius Felder Leiter Amt für Berufsbildung Robert-Durrerstrasse 4 6370 Stans
Obwald	Alois Schnellmann (jusqu'au 30 avril 2010) Urs Burch (depuis le 1 <sup>er</sup> mai 2010) Vorsteher Amt für Berufsbildung Grundacher 6061 Sarnen
St-Gall	Ruedi Giezendanner Leiter Amt für Berufsbildung Davidstrasse 31 9001 St. Gallen
Schaffhouse	Rolf Dietrich Dienststellenleiter Mittelschul- und Berufsbildung Ringkengässchen 18 8201 Schaffhausen
Schwyz	Richard Hensel Vorsteher Amt für Berufsbildung Kollegiumstrasse 28 / Postfach 2193 6431 Schwyz
Soleure	Andreas Brand Vorsteher Amt für Berufsbildung, Mittel- und Hochschulen Bielstrasse 102 4502 Solothurn
Tessin	Paolo Colombo Direttore Divisione della formazione professionale Gianni Moresi Direttore aggiunto Via Vergiò 18

	6932 Breganzona
Thurgovie	Ueli Berger Vorsteher Amt für Berufsbildung und Berufsberatung St. Gallerstrasse 11 8510 Frauenfeld
Uri	Peter Tresoldi (jusqu'au 31 décembre 2009) Yvonne Slongo (depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2010) Vorsteher Amt für Berufsbildung Klausenstrasse 4 6460 Altdorf
Vaud	Severin Bez Directeur général de l'enseignement postobligatoire (DGEP) Alain Garnier Directeur général adjoint de la DGEP, en charge de la formation professionnelle Rue St-Martin 24, case postale 405 1014 Lausanne
Valais	Claude Pottier Chef du Service de la formation professionnelle Planta 3 1951 Sion
Zoug	Beat Schuler Vorsteher Amt für Berufsbildung Aabachstrasse 1 6301 Zug
Zurich	Marc Kummer Vorsteher Mittelschul- und Berufsbildungsamt Kaspar-Escher-Haus, Postfach 8090 Zürich
Principauté du Liechtenstein	Werner Kranz Vorsteher Amt für Berufsbildung und Berufsberatung Postplatz 2 Postfach 44 FL-9494 Schaan

#### **4.2 Comité**

- Alain Garnier VD, président
- Theo Ninck BE, vice-président
- Paolo Colombo TI
- Ruedi Giezendanner SG
- Marc Kummer ZH
- Josef Widmer LU
- Fritz Winkelmann FR

### 4.3 Secrétariat

taux d'occupation  
(état décembre 2010)

- Jean-Daniel Zufferey, secrétaire général de la CSFP, jusqu'au 30.11.2010 80%
- Josette Fallet, collaboratrice spécialisée 40%
- Bernadette Fischli Benis, Sachbearbeiterin 80%
- Pierre-Yves Puippe, collaborateur spécialisé 40%
- Alexandra Strebel, collaboratrice spécialisée 100%
- Francesco Trippolini, collaborateur spécialisé 100%
- Diana Hausammann, secrétaire 85%

Martin Leuenberger, chef de l'Unité de coordination Secondaire II et Formation professionnelle de la CDIP, assure le lien avec la CDIP.

Adresse:

Secrétariat de la CSFP, c/o Secrétariat général de la CDIP, Maison des cantons,  
Speichergasse 6, case postale 660, 3000 Berne 7, tél. 031 309 51 11, fax 031 309 51 50,  
courriel: [sbbk-csfp@edk.ch](mailto:sbbk-csfp@edk.ch)

### 4.4 Commissions et groupes de travail

#### 4.4.1 Commission Développement des professions (CDP)

Présidence: Rolf Dietrich SH

Collaboratrices spécialisées: Bernadette Fischli-Benis CSFP, Josette Fallet CSFP

Membres: Martin Amrein ZG, Sibylle Brenner BE, Peter Bleisch ZH (jusqu'en février 2010), Urs Burch OW (dès août 2010), Michel Etienne NE, Fredy Fritsche SG, Jodok Kummer VS, Andres Meerstetter ZH, Edmond Mérat GE, Monika Müller CDOPU, Doris Probst OFFT, Jean-Pierre Mini TI, Heinz Mohler BL, Patrick Seiler SO (depuis février 2010)

Hôtes: Christine Davatz-Höchener, Toni Messner OFFT, Urs Sieber SQUF, André Zbinden IFFP

Contact comité: Ruedi Giezendanner SG

#### 4.4.2 Commission Formation initiale scolaire (CFIS)

Présidence: Paolo Colombo TI

Collaboratrice spécialisée: Bernadette Fischli-Benis CSFP

Membres: Christian Bürki BE, Otto Bruder VD, Laurent Feuz NE (depuis novembre 2010), Jürg Mötteli TG (depuis mars 2010), Katrin Scheidegger GR (depuis mars 2010), Martin Schönbächler LU, Peter Zollet FR (jusqu'en septembre 2010), Jean-Claude Zimmerli ZH (jusqu'en novembre 2010)

Hôtes: Katrin Frei BBT, Roland Hohl SQUF, Jürg Zellweger SQUF

Contact comité: Paolo Colombo TI

#### 4.4.3 Commission Formation initiale en entreprise (CFIE)

Présidence: Jean-Pascal Lüthi BE

Collaborateur spécialisé: Francesco Trippolini CSFP

Membres: Doris Hauser AG, Vincent Joliat JU, Christian Koch TG, Christophe Monney FR, Walter Röllin ZH, Peter Sutter BE, Renate Vaidya NW

Hôtes: Roland Hohl SQUF, Christine Joray OFFT, Urs Sieber SQUF

Contact comité: Theo Ninck BE

#### 4.4.4 Commission Formation initiale de deux ans et préparation à la formation professionnelle initiale (CFI2)

Commission dissoute

#### 4.4.5 Commission Procédures de qualification (CPQ)

Présidence: Ruedi Giezendanner SG

Collaborateur spécialisé: Daniel Stucky CSFO

Membres: Silvia Gada TI, Hans Gnehm ZH, Jean-Paul Jacquod CSFO, Marc Morandi VD, Jean-Luc Portmann JU, Felix Scheidegger AG, Oscar Seger SZ, Markus Sieger SG, Peter Zollet FR

Hôtes: Josette Fallet CSFP, Jean-Pierre Perdrizat SQUF, Doris Probst OFFT, Jürg Zellweger SQUF

Contact comité: Ruedi Giezendanner SG

#### 4.4.6 Commission Formation professionnelle supérieure et continue (CFSC)

Présidence: Kathrin Hunziker AG

Collaborateur spécialisé: Francesco Trippolini CSFP

Membres: Jean-Pierre Brügger NE, Ariane Chaudet ZH, Paolo Colombo TI, Hildegard Steger-Zemp LU, Claude-Alain Vuille NE

Hôtes: Otto Egli SQUF, Stefan Eisenring SQUF, Martin Michel CFES, Martin Stalder OFFT

Contact comité: Paolo Colombo TI

#### 4.4.7 Commission Financement de la formation professionnelle (CFFP)

Présidence: Marc Kummer ZH

Collaboratrice spécialisée: Alexandra Strebel CSFP

Membres: Werner Amacher SG, Michele Cavalli TI (jusqu'en décembre 2010), Ingrid Furger TI (depuis décembre 2010), Alain Garnier VD, Thomas Meier ZH, Alexandre Rey VS, Marcus Riedi BE, Erich Rosenberg ZG

Hôtes: Christine Davatz-Höchner SQUF, Stefan Eisenring SQUF, Moreno Forni OFFT

Contact comité: Marc Kummer ZH

#### 4.4.8 Commission Informatique pour la formation professionnelle (CIFP)

Présidence: Claude Pottier VS

Collaborateur spécialisé: Pierre-Yves Puipe CSFP

Membres: Werner Amacher SG, Peter Bleisch ZH, Evelyn Jaberg BE, Alain Perriard FR, Oscar Seger SZ, Pierre-André Stevan GE (jusqu'en août 2010), Ernesto Streit TI, Marc Wallinger NE (depuis septembre 2010)

Hôte: Philipp Wyss OFFT

Contact comité: Pierre-Yves Puipe CSFP

##### 4.4.8.1 Echange électronique de données

Présidence: Oscar Seger SZ

Membres: Werner Amacher SG, Max Brügger FR (depuis juin 2010), Matthias Bürki, délégué du CSFO, Evelyn Jaberg BE, Thierry Birre VD, Pierre-Yves Puipe CSFP, Bruno Ressegatti, délégué I-GIB/GRIF, Anton Rudin OFS, Philipp Wyss OFFT

Représentants firmes informatiques: Daniela Cantaluppi Zangger, JCS Software; Jean Claude Reiss, AJR; Marcel Wissmann, Abraxas Informatik

#### 4.4.9 Groupe de travail Validation des acquis

Présidence: Grégoire Evéquo GE

Collaboratrice spécialisée: Alexandra Strebel CSFP

Membres: Beat Schuler ZG, Paolo Colombo TI, Daniel Cordonier CDOPU

Hôtes: Roland Hohl SQUF, Toni Messner OFFT, Bruno Weber Réseau formation professionnelle des travailleurs et travailleuses

Contact comité: Paolo Colombo TI

\*\*\*\*\*

Annexes: - Brèves du Comité et des Assemblées plénières 2010

- Défis, objectifs et mesures 2010

Ces deux annexes sont téléchargeables depuis le site de la CSFP :

<http://www.csfp.ch/dyn/19994.php>